

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Le Président

Monsieur Philippe LOOS
Secrétaire Général de la Préfecture
des Alpes-Maritimes
DDTM - SAT
CADAM
147, boulevard du Mercantour
06286 NICE Cedex 3

Nice, le **28 JUIN 2021**

Monsieur le Secrétaire Général,

Le 30 avril 2021, la Métropole Nice Côte d'Azur a été saisie pour avis, conformément aux dispositions des articles L. 122-1, R. 122-6 et R. 122-7 du Code de l'environnement sur le projet de dossier de création de la ZAC Hameau de La Baronne à La Gaude comprenant l'étude d'impact.

L'Établissement Public d'Aménagement Nice Ecovallée (EPA) souhaite réaliser une opération d'aménagement sous la forme d'une ZAC. Ce secteur est identifié comme stratégique et à vocation de développement urbain par le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm) approuvé le 25 octobre 2019.

Le projet Hameau de La Baronne représente une surface de 16 hectares. Le programme prévisionnel prévoit 43 000 m² de surface de plancher répartis en logements (dont des logements sociaux), équipements, commerces et services de proximité.

L'établissement de l'étude d'impact a fait l'objet d'échanges techniques entre les services de l'EPA en sa qualité de maître d'ouvrage et les services de la Métropole, notamment les services en charge de la biodiversité, des infrastructures et de l'aménagement.

Les motifs abordés sont pris en compte dans le dossier que vous m'avez transmis pour avis.

Aussi, par la présente, je vous informe que le dossier présentant le projet de création de ZAC et son étude d'impact n'appelle pas d'observation de la Métropole à ce stade de la procédure.

Les services de la Métropole ainsi que la Régie Eau d'Azur, compétente en matière d'alimentation en eau potable, assureront le suivi de la procédure et de la prise en compte des enjeux environnementaux globaux pour la bonne mise en œuvre des mesures citées dans l'étude d'impact.

R-01167662 – E01159805

DGA Mobilité, Aménagement, et Développement Durables

Direction Aménagement - Service Aménagement

Métropole Nice Côte d'Azur – 06364 Nice cedex 4.

Téléphone: 0489982564 - Email : severine.koepfer@nicedcotedazur.org

Les services métropolitains se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christian Estrosi', with a long horizontal flourish extending to the right.

Christian ESTROSI
Maire de Nice
Président délégué de la Région
Provence-Alpes-Côte-d'Azur